

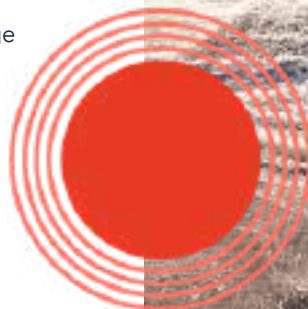
POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2023-2028

Petit.
Saguenay

CONTENUS

- 02 **Mot du maire**
la parole est à Philôme La France
- 03 **Introduction**
pourquoi on se dote d'une politique de
développement durable
- 05 **Notre conception du
développement durable**
parce que chacun à sa propre définition !
- 09 **Le processus
d'élaboration**
comment on a créé notre politique de
développement durable
- 11 **Notre récit de vision
collective**
une petite histoire résumant le rêve des
Saguenois et Saguenoises pour leur village
- 20 **Notre plan d'action**
parce qu'il faut passer à l'action !
- 28 **Conclusion**
le mot de la fin





MOT DU MAIRE

Notre époque sera marquée par les crises environnementales telles que les changements climatiques et l'extinction massive de la biodiversité. Il n'est plus possible aujourd'hui pour une municipalité d'aménager le territoire et de développer des projets de la même façon qu'on le faisait auparavant.

Le concept de développement durable vise à répondre à ces enjeux environnementaux, tout en préservant la qualité de vie des populations humaines et en leur offrant des voies d'épanouissement personnel et collectif. Cette politique propose un cadre d'action pour que l'ensemble des initiatives de la municipalité de Petit-Saguenay respecte les principes du développement durable.

C'est une transformation de la vision de l'avenir de Petit-Saguenay que nous vous proposons aujourd'hui. Cette politique se veut un socle pour toutes les réflexions stratégiques de la municipalité et un outil incontournable de changement. Elle est ambitieuse, mais elle vise à relever les défis de notre temps.

Philôme La France
Maire de Petit-Saguenay

INTRODUCTION

La volonté de la communauté de Petit-Saguenay de prendre en main le développement de son territoire ne date pas d'hier. Son éloignement des grands centres a toujours obligé les gens à s'organiser avec les moyens du « bord ».

Depuis une dizaine d'années, les conseils municipaux successifs tentent de relever la barre de la revitalisation face à la crise démographique au travers de projets de développement qui mettent en valeur leur environnement.

Les élu·es et citoyen·nes sont d'accord pour dire que Petit-Saguenay est déjà reconnue pour être une communauté humaine et respectueuse de son environnement, mais qu'il reste encore du chemin à parcourir avant de pouvoir être considéré comme un modèle rural en matière de développement durable.

Ainsi, en 2021, la municipalité entreprend d'élaborer sa propre politique de développement durable.



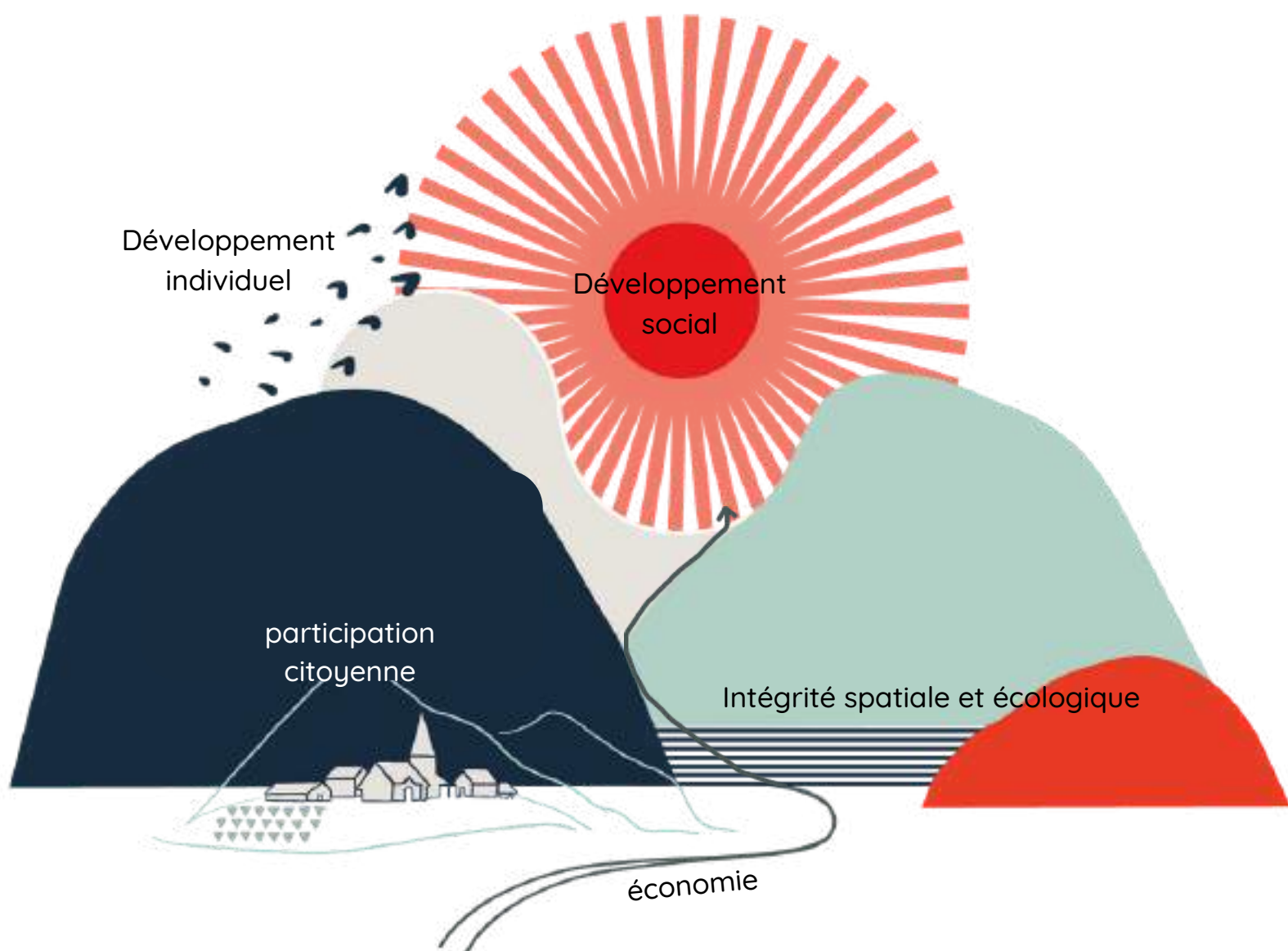
UN DÉVELOPPEMENT QUI EST
DURABLE AUX YEUX DE LA
MUNICIPALITÉ EST SENSÉ ET À
ÉCHELLE HUMAINE.

OBJECTIFS

- Affirmer l'engagement de la municipalité dans une démarche intégrée de transition socio-écologique adaptée à sa propre réalité.
- Formaliser les valeurs en place et les bonnes pratiques de développement afin de les pérenniser à travers les changements de l'équipe municipale.
- Se doter d'un plan d'action, en phase avec la vision stratégique du conseil municipal, qui guidera les décisions et projets de la municipalité en s'assurant d'une intégrité écologique et spatiale.
- Affirmer la transparence de la municipalité en rendant publique cette politique et son plan d'action.
- Renouveler le sentiment d'appartenance et améliorer la vision qu'ont les citoyen·nes de la politique municipale.

NOTRE CONCEPTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La municipalité de Petit-Saguenay s'est questionnée sur sa propre conception du développement durable. En voici une schématisation à partir de son identité visuelle.



LA FINALITÉ

Le développement individuel et social

Le développement de Petit-Saguenay est axé sur le bien-être des humains en tant qu'individus, mais aussi vus dans leur structure sociale en tant que communauté rurale rayonnante. Le bien-être est défini comme un état général de satisfaction et de bonne qualité de vie.

LES MOYENS

L'économie et la participation active des citoyens

Le village a besoin de se développer pour être durable et autonome. Cela passe par un accroissement de sa population, et donc de sa capacité financière, pour assurer le maintien de ses services de proximité et communautaires. Cette croissance démographique se veut limitée (entre 800 et 900 habitant-es) pour respecter la capacité d'accueil du territoire naturel et conserver l'échelle humaine de sa communauté.

La participation des citoyen·nes dans la vie communautaire et politique de la municipalité est aussi indispensable. La culture, les loisirs et tout autres organismes communautaires permettent l'implication et l'intégration des résident-es, et favorisent donc leur implantation permanente dans le milieu. En outre, un développement ne peut être durable s'il ne répond pas aux besoins et réalités de chacun·e. La municipalité adopte donc un mode de gouvernance, lui aussi participatif, qui se veut transparent, solidaire et inclusif.

LES CONDITIONS

L'intégrité spatiale et écologique

L'approche de développement de la municipalité est territoriale, c'est-à-dire que l'échelle d'intervention est définie par son territoire, et l'action est adaptée au contexte, à portée locale. De plus, les montagnes, la rivière à saumon et les forêts font partie des habitant-es, de leurs récits, contes et imaginaires. L'âme du village et de ses habitant-es est donc indissociable de la nature qui l'entoure.

« Depuis que je suis impliqué dans la municipalité, ce qui m'anime c'est le bien-être de la communauté. Nous devons remonter la pente du déclin démographique. »

Philôme La France, maire de Petit-Saguenay





Pour ce faire, voici une liste de principes à respecter dans toutes les décisions prises par la municipalité pour assurer son développement durable :

respect du vivant

transparence

solidarité

raisonnabilité

rationalité

intégrité



LE PROCESSUS D'ÉLABORATION

L'équipe municipale avait à cœur de ne pas utiliser des outils et actions puisés dans des politiques étrangères, mais plutôt adaptés à leur contexte et désirés par la population. Ce paragraphe vise à présenter comment le contenu de cette politique a été élaboré.





1. LA DÉMARCHE « CRÉER LE PETIT-SAGUENAY DE NOS RÊVES »

De février à juin 2022, une grande démarche de projection a été entreprise dans le village pour alimenter la politique de développement durable ainsi que celle de participation citoyenne. Accompagnée par le Grand Dialogue pour la transition socio-écologique au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la municipalité de Petit-Saguenay a multiplié les animations de consultation ludiques et festives pour entendre toutes les voix de son village. Marche-discussion, chasse aux cocos, arbre à souhaits de Noël, et bien d'autres activités créatives ont été organisées pour augmenter les canaux de communication. Les ateliers tournaient autour des 21 thématiques de la transition socio-écologique du Grand Dialogue, notamment l'alimentation, la mobilité, le territoire, la résilience, et la nature. Ce qui a donné naissance à de nombreuses discussions liées au développement durable.

Les citoyen·nes participant·es ont donc pu proposer des pistes d'amélioration ou idées de projets à mettre en place dans le futur pour assurer selon eux un développement viable de la municipalité. Au total, ce sont près de 400 données (idées, besoins, rêves) récoltées auprès d'un peu plus de 300 habitant·es du village (enfants, adolescent·es, aîné·es, agriculteur·rices, entreprises touristiques, etc.).

2. RENCONTRES INTERNES

Après synthèse et analyse des données, une première ébauche de la politique a été établie. Le maire et l'agente de développement se sont réunis pour en faire une première révision. Suite à cela, une version mise à jour a été soumise à la commission développement durable et aménagement du territoire (CDDAT) afin d'émettre des conseils et suggestions au conseil municipal quant à l'adoption de la politique et du plan d'action.

NOTRE RÉCIT DE VISION COLLECTIVE



Voici la vision rêvée du village de Petit-Saguenay dans une dizaine d'années. Cette vision, nous vous la présentons sous forme de récit fictif, non exhaustif. Le narrateur est un nouvel arrivant à Petit-Saguenay, en 2035.



Nous avons de la chance de vivre à Petit-Saguenay dans un environnement paisible et stimulant à la fois. La communauté, reconnue pour être très accueillante, est guidée par de belles valeurs comme le respect, la bienveillance et l'entraide. Tout le monde à l'air de se connaître ! Nous sommes arrivé-es depuis peu, mais nous sentons que nous avons déjà notre place ici, au même titre que chaque famille qui y réside, peu importe le nombre de personnes qui la compose ou leur âge.

Trouver un logement abordable ne fut pas aussi difficile que prévu. En fait, un logement collectif bigénérationnel a été bâti dans le cœur du village, ce qui a permis à de nombreuses personnes de pouvoir y vivre et ainsi libérer des maisons beaucoup trop grandes pour elles.

Au deuxième étage, ce sont des logements saisonniers, parfaits pour les employé-e-s qui viennent travailler ici durant nos saisons touristiques d'été et d'hiver. Il y a aussi un éco-quartier qui s'est construit, ce qui a amené de nouvelles familles dans le village. Toutes les nouvelles constructions sont des habitations écologiques. Puis, la plupart des maisons plus anciennes ont été rénovées pour limiter les déperditions énergétiques. Le village est reconnu comme un modèle d'aménagement durable. Presque toutes les maisons sont occupées à leur plein potentiel à l'aide de pratiques de cohabitation simples mais qui demandent de la volonté (colocations, bigénérations, etc.). Ces modes d'habitation ont permis de renforcer le tissu social.



À notre arrivée, nous avons eu droit à une célébration durant laquelle nous avons rencontré un bon nombre de nos voisin·e·s. On nous a partagé les outils à utiliser pour rester informés, mais aussi, et surtout, de belles histoires. Ce fut une journée riche en émotions. Voir ce que chacun apporte, écouter les anecdotes et les contes sur des célébrités ou infrastructures du village nous ont permis de nous enraciner rapidement. C'est comme si on avait l'impression d'avoir toujours appartenu à ce village.

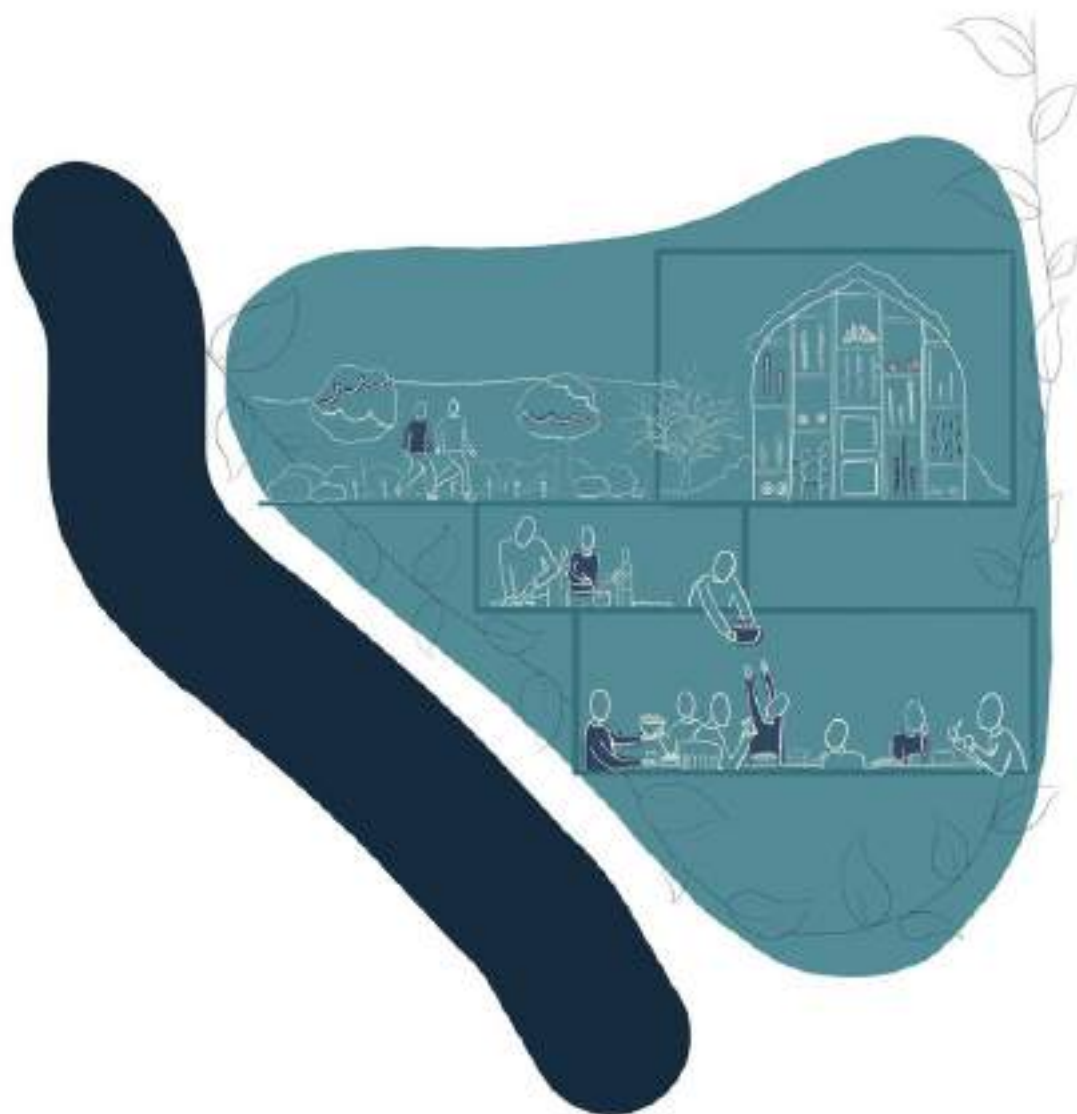
La fête d'accueil se déroulait dans le café du village, un endroit où les gens vont manger, boire et se retrouver toute l'année. Des activités sont organisées pour permettre à tout le monde de se mélanger et d'éviter la solitude. D'ailleurs, une passerelle a été construite par-dessus la rivière pour mener au parc de La Croix. Des dames dans le village m'ont raconté que c'est une métaphore qui représente le pont entre les générations, très important pour elles.

Elle ne demande pas beaucoup d'entretien, mais fournit de beaux petits fruits quand l'été s'en vient. Chaque année, une journée d'échange de plantes vivaces est aussi organisée. Le cœur du village se fond dans le décor des forêts environnantes : il y a une belle variété de végétation. Chaque jardin individuel est utilisé, chaque mètre carré est optimisé pour permettre à la population d'être plus autonome. De nombreux insectes se baladent de jardins en jardins. Les savoirs et savoir-faire ancestraux ont été cultivés au fil des générations. C'est comme si le village tout entier s'inspirait du mode de vie de leurs ancêtres : autonomie, résilience et entraide.



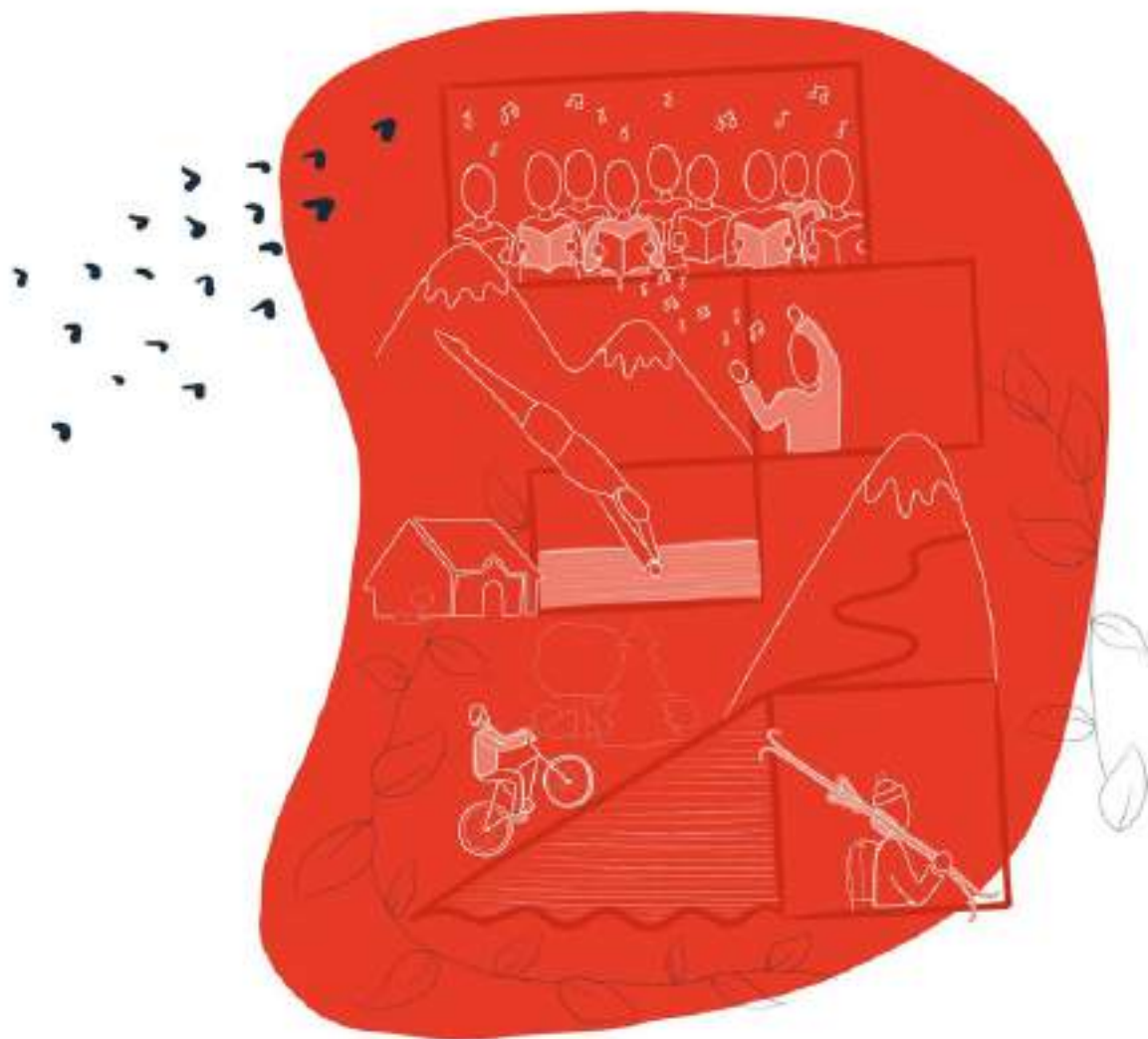
D'un point de vue alimentation, il paraît qu'une micro-fromagerie est en construction dans le rang St-Antoine pour valoriser le lait des productions laitières. À ce sujet, un gros travail de concertation a été mené ces dernières années avec les villages voisins pour améliorer les conditions de travail des agriculteur·trice·s. En effet, beaucoup de ressources ont été mutualisées au niveau de certains champs, de la machinerie, des employé·e·s et de l'administration. Toutes nos parcelles agricoles sont valorisées grâce à une rotation réfléchie à l'échelle du village. Il y a même un circuit agrotouristique qui a été créé pour permettre aux voyageur·euse·s de visiter certaines exploitations et goûter aux produits.

Les enfants de l'école primaire et les citoyen·ne·s l'ont aussi fait, cela leur a par exemple permis de mieux comprendre les prix réels des aliments de leur assiette. Une grande campagne de sensibilisation a été réalisée dans le village pour inciter les résident·es à faire leur épicerie dans notre coopérative d'alimentation. Grâce à ce sentiment de responsabilité envers notre épicerie, nous avons des produits en vrac et plus de variétés. Il y a aussi une section réservée pour nos artisan·e·s et producteur·rice·s locaux.



La semaine dernière, j'ai participé à un atelier de cuisine collective. Nous avons récupéré des denrées périssables, nous les avons transformées et redistribuées à moindre coût. Les enfants ont aussi la chance de cuisiner dans leur école. Le sentiment de responsabilité ne se limite pas à notre coop, il s'applique aussi pour la nature qui nous entoure, les animaux et surtout l'eau, qui est précieuse. Dans chaque décision prise par la municipalité, par un groupe citoyen ou une entreprise, la préservation de la nature est centrale.

Et puis, quand je parlais du mode de vie de nos ancêtres, ça ne veut pas dire qu'on est revenu en arrière, au contraire ! Le village s'est équipé de nouvelles technologies comme des serres d'hiver, pour continuer à cultiver sous la neige, ou encore des panneaux solaires sur tous les édifices municipaux. Un sentier à été aménagé avec des lumières photovoltaïques pour s'y promener de nuit. Chaque année, un spectacle d'art vivant est organisé sur ce sentier, avec des jeux de lumières et de la musique.



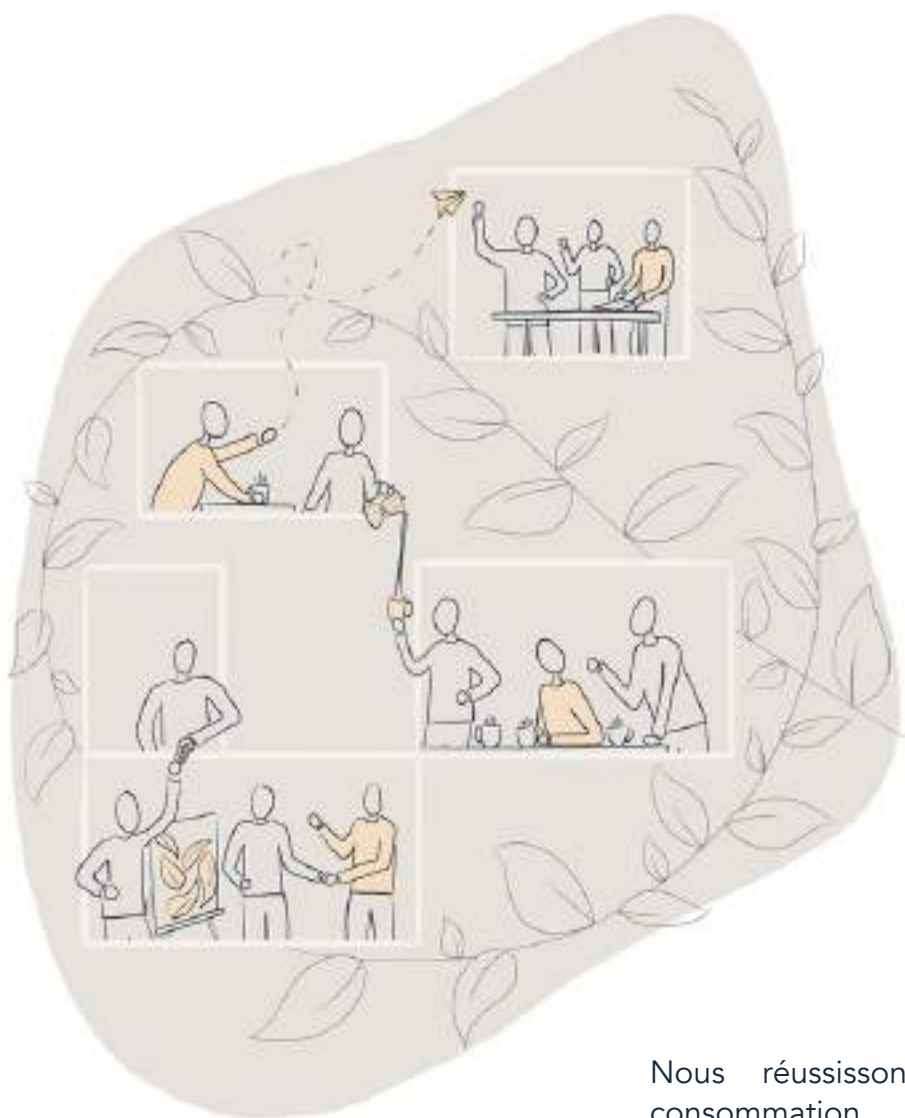
L'art et la culture ont une place importante dans le village : bibliothèque, concerts, peinture, etc. Beaucoup de personnes m'ont parlé d'un spectacle appelé Marguerite. Apparemment c'était grandiose ! Depuis, la chorale s'est agrandie. Ils préparent un nouveau spectacle sur l'histoire du village perdu de Saint-Étienne. J'ai hâte de voir ça ! Ça va se passer à l'aréna, qui vient d'être rénové.

Le bâtiment écoénergétique bien intégré au paysage, fait aussi office de centre d'accueil pour le réseau de ski haute-route des Sommets du Fjord et de vélo de montagne l'été. Il y a même une piscine à l'intérieur.



Il y a une piste cyclable qui relie le cœur du village à l'ensemble des rangs, mais vu les côtes, heureusement qu'on peut louer des vélos électriques. D'un point de vue transport, je trouve ça bien organisé. Deux fois par jour, y compris les fins de semaine, un autobus fait la navette vers Chicoutimi. C'est très pratique. Sinon, il y a aussi une zone de covoiturage, et c'est très facile de trouver des personnes avec qui faire la route. Cela permet de partager les frais d'essence et limiter nos émissions de gaz à effets de serre. Il y a aussi une voiture électrique partagée en bas des logements collectifs pour permettre à ceux qui en ont besoin d'aller faire leur épicerie en auto.

Le plus marquant ici, c'est le nombre de personnes qui marchent ! Par n'importe quel temps, à n'importe quelle heure, il y a des gens qui marchent dans le village. Il faut dire que notre réseau de sentiers est bien développé et entretenu. De nombreuses personnes viennent profiter des activités de plein air. C'est d'ailleurs comme ça qu'on a découvert Petit-Saguenay. Lorsque je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas de boulangerie, c'était le projet professionnel parfait pour venir s'y installer.



L'économie du village est diversifiée. La municipalité réussit à attirer des agents dynamiques pour développer de nouveaux créneaux afin de mettre nos ressources locales en valeur. Il faut dire que l'entrepreneuriat est dans l'ADN de cette communauté en périphérie des grands centres, qui a toujours dû savoir se débrouiller par elle-même. Le développement économique du village se fait de manière consciente et planifiée, et une bonne synergie existe entre les différentes organisations.

Nous réussissons à diminuer notre consommation et notre empreinte écologique de manière stratégique, c'est-à-dire sans affaiblir notre économie ou notre qualité de vie. Cette synergie repose aussi sur les gens qui participent au développement et ont à cœur l'avenir du village.

Les enfants et les adolescent·e·s sont aussi souvent consulté·e·s et intégré·e·s dans nos prises de décisions, pour s'assurer de ne pas parler à leur place et répondre réellement à leurs besoins. Parce qu'après tout, c'est notre future génération et nous souhaitons qu'une majorité d'entre elles et eux reste ou reviennent vivre ici.

NOTRE PLAN D'ACTION 2023-2028

Selon les données recueillies auprès des citoyen·nes, la politique de participation citoyenne et les projets imaginés par le conseil municipal, la stratégie de développement durable identifie six défis principaux, soit :

1. le bien-être de la communauté,
2. l'aménagement territorial,
3. la résilience alimentaire,
4. la décarbonisation,
5. le dynamisme économique
6. et la gouvernance participative.

Pour chaque défi, entre deux et quatre objectifs ont été identifiés, eux-mêmes décomposés en plusieurs actions.



RÉSUMÉ

Les actions majeures et structurantes comprennent notamment le réaménagement du cœur du village (parc de La Croix, nouvelle place publique, CPE, stationnement pour véhicules récréatifs, infrastructures et aménagements pour les marcheurs et les cyclistes, etc.). Le cœur du village sera aussi densifié grâce à des projets de logements divers : écoquartier et logements abordables. Nous assisterons aussi au développement d'infrastructures de sport de plein air (randonnée, ski de randonnée, escalade, vélo de montagne, etc.) et d'intérieur, via la rénovation du centre des loisirs en bâtiment éco-énergétique.

La municipalité aimerait profiter d'une énergie sobre, efficace et renouvelable pour alimenter ses infrastructures, elle s'est même publiquement engagée à faire son possible pour sortir des énergies fossiles. Ainsi, le plan d'urbanisme devra être adapté progressivement pour respecter les principes de cette politique de développement durable et transformer la manière de se construire sur le territoire en s'inspirant de la certification LEED. Des efforts seront aussi mis du côté des transports (voiture électrique partagée et location de vélos électriques). Le conseil fera aussi son possible pour encourager le transport collectif sur le territoire en lien avec le service de transport adapté.

D'un point de vue biodiversité et écosystème, la municipalité va tout mettre en œuvre pour soutenir le VVF (Village Vacances Familles) dans la protection de la plage Saint-Étienne. De plus, une campagne d'éradication de la pétasite du Japon (plante envahissante) sera entreprise pour protéger les plantes indigènes. La municipalité s'engage aussi à encadrer fortement les projets de villégiature sur le territoire pour limiter leur impact environnemental au maximum.

En outre, des actions seront mises en place pour rendre la chaîne alimentaire (production, transformation, distribution, éducation) plus résiliente sur le territoire : soutien aux agriculteurs, forêt nourricière, cuisine collective, projet «mon Bas-Saguenay nourricier» à l'école Du Vallon, optimisation de la COOP d'alimentation, sensibilisation à l'achat local, etc. De nombreuses actions sont aussi imaginées pour réduire les déchets et l'utilisation de plastique et favoriser l'économie circulaire (répar'café, éco-caisse, sacs à collation, gourde, etc.).

Enfin, la municipalité poursuit son soutien aux acteurs économiques sur le territoire en maintenant le programme d'aide aux entreprises, mais aussi en proposant un espace public de co-travail. La faisabilité de l'implantation d'un parc éolien, pour créer un certain revenu complémentaire, sera aussi étudiée.



POUR PLUS DE DÉTAILS,
VOIR LE PLAN D'ACTION

BIEN-ÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ

Plan d'action 2023-2028

Objectifs	Actions	Échéancier							Responsables et partenaires
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	En continu	
1.1 Assurer l'accessibilité aux activités culturelles et sportives favorables au bien-être physique et psychologique	1.1.1 Développer des sentiers de vélo de montagne sur le territoire	x	x						Municipalité, OTJ, jeunes Saguenois initiateurs de la demande
	1.1.2 Développer des sites d'escalades d'été et d'hiver sur le territoire	x	x						Municipalité, citoyens propriétaires terrains, Parcours aventure, CME, FQME, OTJ, AGIR
	1.1.3 Continuer de soutenir l'organisation d'événements menés par l'OTJ de Petit-Saguenay en étant partenaire et en faisant leur promotion.							x	Municipalité, OTJ
1.2. Offrir des espaces (physiques et temporels) inclusifs et conviviaux pour renforcer le tissu social	1.2.1 Réaménager le parc de La Croix avec des infrastructures adapté pour tou-tes (enfants, personnes à mobilité réduite, etc.), créer un îlot de fraîcheur et mettre la rivière en valeur.	x	x						Municipalité, EXT Conseil, comité d'embellissement, association de la rivière
	1.2.2 Rénover l'ancienne caisse populaire pour en faire un centre de la petite enfance (CPE)	x							Municipalité, MRC
	1.2.3 Développer un projet de café, salon de thé ou restaurant quatre saisons pouvant faire office de lieu de rassemblement			x					Municipalité, citoyen porteur de projet privé
	1.2.4 Instaurer une grande fête du village annuelle où tous les habitant-es sont convié-es	x							Municipalité, OTJ
1.3. Prévoir des infrastructures et des incitatifs favorisant le transport actif	1.3.1 Installer des infrastructures pour les cyclistes dans le réaménagement du cœur du village (blocs sanitaires, pompes, outils en libre service, fontaines à eau, etc.)	x	x	x					Municipalité
	1.3.2 Créer un réseau de pistes cyclables et piétons dans le cœur du village			x					Municipalité
	1.3.3 Pour chaque nouveau projet d'infrastructures routières, réfléchir systématiquement à l'amélioration des aménagements pour les piétons.							x	Municipalité
	1.3.4 Continuer de développer et entretenir le réseau de randonnées pédestres sur le territoire.							x	Municipalité, MRC

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

Plan d'action 2023-2028

Objectifs	Actions	Échéancier							Responsables et partenaires
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	En continu	
2.1 Assurer la vitalité de la biodiversité et le respect de celle-ci	2.1.1 S'assurer que la plante exotique terrestre envahissante (PTEE) nommée Pétafite du Japon (Petasites japonicus) soit éradiquée ou contrôlée pour éviter sa propagation sur l'ensemble du territoire et éviter qu'elle étouffe tout la flore indigène.		x	x	x				Municipalité
	2.1.2 Sensibiliser les usagers de la plage Saint-Étienne pour protéger les écosystèmes fragiles qu'on retrouve sur place et contribuer à l'étude environnementale (risques d'érosions liés à l'achalandage) que doit effectuer le VVF.		x	x					Municipalité, VVF
	2.1.3 Instaurer une journée de «corvée de nettoyage» au printemps pour ramasser les déchets dans le village et éviter qu'ils finissent dans la rivière ou tout autre milieu humide.							x	Municipalité, comité d'embellissement
	2.1.4 Maintenir la participation de la municipalité au sein de la table d'harmonisation du Parc national du fjord-du-Saguenay.							x	Municipalité, MRC
	2.1.5 Privilégier l'utilisation de végétaux indigènes, si possible comestibles, dans les aménagements paysagers de la municipalité (plate-bandes, parcs, arbres, décorations florales, etc.).							x	Municipalité, comité d'embellissement
2.2 Densifier et rendre plus inclusif le cœur du village	2.2.1 S'assurer de mener le projet d'éco-quartier participatif jusqu'à la livraison en y investissant les ressources humaines et financières nécessaires.			x					Municipalité, comité des potentiels futurs résidents
	2.2.2 Expérimenter et démocratiser des pratiques simples de densification comme la colocation ou les logements bi-générationnels.							x	Municipalité, MRC
	2.2.3 Travailler à l'autorisation du développement d'unités d'habitations accessoires pour densifier le cœur du village	x	x						Municipalité, MRC, Saint-Valérien (partenaire ASP)
	2.2.4 Densifier le cœur du village avec un projet de logements abordables et de quartier en haute densité					x			Municipalité, MRC
2.3 Préserver la ressource en eau	2.3.1 Continuer la bonne gestion du réseau hydrique en traitant les eaux usées, avant qu'elles soient redirigées vers la rivière Petit-Saguenay. S'assurer qu'un test de qualité de l'eau est réalisé chaque mois pour pouvoir la retourner sans risque pour le milieu naturel. Assurer le service d'approvisionnement en eau potable.							x	Municipalité
	2.3.2 Mettre en place des règlements et organiser des campagnes de sensibilisation pour assurer de meilleures pratiques quant à la gestion de l'eau : réduire la consommation d'eau potable et pérenniser la ressource (arrosage gazon, compteurs d'eau, équipements résidentiels, récupérateur d'eau de pluie, etc.)		x					x	Municipalité
	2.3.3 Dans le cadre de la démarche avec les agriculteurs, apporter l'accompagnement technique et financier nécessaire afin de redonner son caractère naturel à la rivière, éviter les risques de pollution et protéger la ressource de saumon (bandes riveraines, compensation, etc.).	x							Municipalité, LERGA (UQAC), arbre-évolution
	2.3.4 Continuer de soutenir l'association de la rivière Petit-Saguenay dans sa protection de la rivière et la réhabilitation du saumon en leur apportant un soutien technique et financier ponctuel.							x	Municipalité, association de la rivière

RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

Plan d'action 2023-2028

Objectifs	Actions	Échéancier							Responsables et partenaires
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	En continu	
3.1 Diversifier l'agriculture et encourager l'agriculture de proximité	3.1.1 Entreprendre une réflexion profonde sur les meilleures pratiques à mettre en place pour améliorer les conditions de vie des agriculteur·rices et pérenniser leurs activités (partage de ressources, rotation des cultures, abattoir mobile, incubateur agricole, etc.) au travers du projet des ASP 3.0.	x	x	x					ASP, Municipalité, UQAC
	3.1.2 Créer un circuit-agrotouristique pour promouvoir le travail de l'ensemble de nos producteurs sur tout le territoire.			x					Municipalité, comité touristique
	3.1.3 Rapprocher les jeunes (et donc les parents) du monde bioalimentaire en menant à bien le projet «Mon Bas-Saguenay nourricier» (fondation 100 degrés) auprès des élèves de l'école du Vallon.	x	x						AGIR, École du Vallon, ASP, Municipalité
3.2 Optimiser l'utilisation des espaces verts ou en friche de la municipalité et encourager l'autonomie alimentaire des ménages	3.2.1 Supporter et faciliter le projet de forêt nourricière élu au budget participatif de 2022 : étudier leurs demandes et besoins et solliciter l'aide des communautés nourricières partenaires des ASP si besoin.							x	ASP, Municipalité, citoyens actifs dans la forêt nourricière
	3.2.2 Faire un point sur les terres en friches depuis la recension de 2005 et analyser les terres qui pourraient être utilisées à des fins de production maraîchères communautaires. Organiser des cultures sur les terres en rotation des Semances Saguenaises.	x							Municipalité, Semances Saguenaises
	3.2.3 Autonomiser l'«unité privée», en complément du projet collectif de forêt nourricière en y intégrant un angle pédagogique, de capacitation. Pour cela, plusieurs idées sont imaginables : formations (permaculture, forêt nourricière, maraichage, etc.), location ou prêt de parcelles non utilisées, campagne de sensibilisation, don d'arbres fruitiers, concours municipal et expositions.							x	ASP, Municipalité, MAMH
	3.2.4 Encourager l'utilisation de la cuisine collective certifiée MAPAQ de l'école du Vallon par la communauté.							x	Réseau des éclaireurs, ASP, École du Vallon, Municipalité

DÉCARBONISATION

Plan d'action 2023-2028

Objectifs	Actions	Échéancier							Responsables et partenaires
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	En continu	
4.1 Utiliser une énergie efficace et renouvelable pour alimenter les infrastructures	4.1.1 Rénover le bâtiment du centre des loisirs et de l'aréna pour le transformer en bâtiment écoénergétique.					x	x		Municipalité, OTJ
	4.1.2 Éliminer le chauffage aux énergies fossiles : interdire les systèmes de chauffage au gaz naturel ou au mazout dans les nouvelles constructions et remplacer les vieux systèmes de chauffage au bois d'abord dans les bâtiments insitutionnels et commerciaux, puis idéalement dans les bâtimens résidentiels.	x							Municipalité, Vivre en Ville
	4.1.3 Adapter le plan d'urbanisme à la politique de développement durable et implanter de nouvelles pratiques graduellement : encadrer les constructions sur le territoire en s'inspirant de la certification LEED.	x							Municipalité
	4.1.4 Faciliter et inciter les ménages à rénover leur logement pour limiter les déperditions énergétiques.							x	Municipalité, MRC
4.2 Utiliser une énergie efficace et renouvelable pour alimenter les véhicules	4.2.1 Acheter un véhicule électrique ou hybride partagée pour le mettre à disposition des citoyen·nes via le système SAUVÉR (comme à Saint-Fulgence), grâce au programme d'aide financière pour soutenir le développement durable sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay.		31 dec 2023						Municipalité, MRC
	4.2.2 Implanter un système de location de vélos électriques dans le cœur du village.		x						Municipalité
4.3 Encourager le transport collectif sur le territoire	4.3.1 Inciter les habitant·es à co-voiturer en faisant la promotion du groupe facebook «co-coiturage Bas-saguenay», en implémentant une aire de co-voiturage et/ou en offrant une incitation.		x						Municipalité
	4.3.2 Améliorer le service et la fiabilité du transport collectif vers les centres urbains.	x							Municipalité, MRC, transport adapté du Fjord

[illegible]

GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Plan d'action 2023-2028

Objectifs	Actions	Échéancier							Responsables et partenaires
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	En continu	
6.1. Affirmer la volonté de la municipalité à intégrer les citoyen·nes dans leurs prises de décision et entretenir la culture participative	6.1.1 Adopter la politique de participation citoyenne (ses objectifs, valeurs, principes directeurs et outils) et la partager publiquement de différente manière (événement, site web, babillard, bulletin, etc.).	x							Municipalité
	6.1.2 Pérenniser certaines activités définies comme des «moments magiques» de la démarche Créer le Petit-Saguenay de nos rêves : arbre à souhaits de Noël, rencontre des agriculteurs, etc.							x	Municipalité
6.2. Assurer l'accessibilité à la connaissance, aux événements et à la vie politique	6.2.1 Vulgariser le processus de consultation citoyenne dans le cadre des modifications au règlement d'urbanisme.	x							Municipalité
	6.2.2 Vulgariser les avis publics en y associant un petit résumé visuel (style infographie) pour qu'en un coup d'œil rapide, les citoyen·nes puissent comprendre et être au courant de ce que contient ce communiqué.	x							Municipalité
	6.2.3 Rendre accessible la consultation pré-budgétaire en vulgarisant puis en utilisant plus d'exemples et explications imagées lors des présentations.							x	Municipalité
6.3. Faciliter la prise d'initiatives et la communication entre la municipalité et les citoyen·nes	6.3.1 Créer une plateforme de dépôt sur notre site web pour faciliter et encourager la prise de contact et d'initiatives au sein de la communauté (idées de projets, demande de tenue d'une consultation publique, etc.)		x						Municipalité
	6.3.2 Établir des activités et outils d'accueil pour les nouveaux arrivants afin qu'ils soient rapidement intégrés dans la communauté et restent informés en tout temps.			x					Municipalité, OTJ, comité des familles

CONCLUSION

Tout le travail réalisé pour élaborer cette politique de développement durable et le plan d'action associé fut l'occasion de faire rêver les citoyen·nes et les sensibiliser au concept de transition socio-écologique.

La manière originale (ludique et inclusive) et le temps pris pour créer le contenu se retrouvent dans ce document au travers de ses caractéristiques : authentique, concret, et réalisable.

Lire cette politique de développement durable c'est plonger en plein coeur des pensées et des aspirations des gens de Petit-Saguenay.

Le processus qui a permis d'élaborer cette politique la lie intrinsèquement à la politique de participation citoyenne de 2023.

Le plan d'action 2023-2028 peut paraître ambitieux, vu la taille de notre village. Cependant, ce dernier ne sollicite pas l'énergie de l'équipe municipale uniquement, mais bien du réseau d'acteurs au complet : OTJ, ASP, clubs et associations, FQME, etc.

Nous savons pertinemment que le plus gros travail reste encore à venir. Il faut faire vivre cette politique et s'assurer de la mettre en oeuvre. Alors, ne perdons pas de temps et remontons nos manches !





« UN DÉVELOPPEMENT
SENSÉ ET À ÉCHELLE
HUMAINE »

